Interpellation du groupe des Vertes

La Municipalité a-t-elle réellement conscience des investissements nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie Energétique 2035 de la Ville de Morges ?

Monsieur le Président, chers collègues,

Je me réfère à la réponse donnée par la Municipalité dans le cadre de la CoFin sur le plafond d'endettement concernant la question sur les coûts de la SE35. A savoir si ces coûts - 4 à 6 millions minimum par année - font partie de la prévision des investissements des prochaines années et si, le cas échéant, il ne faudrait pas corriger les pronostics pour les intégrer.

Dans sa réponse, la Municipalité affirme que des montants, seraient prévus. Elle nous rappelle ensuite quelques objectifs définis dans la planification énergétique territoriale et que les mesures devront être prise en charge en partie par la collectivité et en partie par les privés. Jusque-là, rien de nouveau. La Municipalité confirme ensuite que les montants concernant les privés ne figurent pas au plan d'investissements de la ville, ce qui évidemment n'est pas très étonnant, mais qu'en revanche, la Municipalité prévoit de manière générale pour son patrimoine immobilier les fonds nécessaires à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique. Certes, la Municipalité dispose de plus d'informations que le Conseil communal, mais depuis que notre groupe a commencé à s'interroger sur les coûts réels de notre transitions énergétique, et au fur et à mesure que nous interrogeons la Municipalité là-dessus, les choses ne se clarifient pas pour autant. Les réponses de la Municipalité restent vagues, elle mentionne des montants, elle parle de manière générale, et la seule fois où nous avons reçu quelque chose de concret, à savoir les coûts annuels pour une partie des chantiers de mise en œuvre de la SRE35, elle nous indique 4 à 6 millions par an au minimum. Les objectifs 3 et 4 de la PET, à savoir la construction de plusieurs réseaux thermiques et l'assainissement de 16'000 m2 de surface référence énergétique au standard Minergie ne faisant même pas partie de l'estimation! En outre, il semble que cette collaboration public-privée, que nous appelons aussi de nos vœux, ne se base sur aucun chiffrage concernant la clé de répartition de ces coûts. Pourtant, l'estimation des efforts financiers qui sont demandés aux privés pour faire leur part dans la mise en œuvre de la SRE35 de la Ville de Morges est une donnée indispensable qui permet d'évaluer si la somme allouée au Fonds d'encouragement pour soutenir financièrement ces privés est suffisante ou pas. Du côté des Vert.e.s, nous en doutons fortement, et le fait de constater au bout d'une année que le fonds n'est pas utilisé complètement est surtout pour nous un signal pour dire que les investissements tant privés que publics pour la mise en œuvre de la SRE35 ne suivent pas le rythme nécessaire.

De ce fait, nous interpellons la Municipalité sur les faits suivants :

- Est-ce que la Municipalité connaît les coûts réels au total et par année pour la réalisation de la SE35 ?
- Est-ce que la Municipalité connaît la clé de répartition de ces coûts entre le public et le privé ? Si oui, peut-elle les communiquer à l'ensemble du conseil ainsi que l'impact que les investissements par les privés aura sur le montant du Fonds d'encouragement ?
- Au cas où le privé n'investirait pas comme prévu selon les estimations de la Municipalité,
 comment la Municipalité compte-elle assurer la réalisation des objectifs de la SRE35 ?
- Est-ce que la Municipalité considère comme un danger financier le fait de ne pas tenir compte dès maintenant des investissements nécessaires à la mise en œuvre de la SRE35 au grand risque de les accumuler et générer ainsi une dette qu'elle n'arrivera pas à honorer ?

Shie FAY

Yvin Christing

Vincent Count

J. Bendel